







COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2025

Déclenchement de la vigilance orange canicule en Ile-de-France

L'Ile-de-France est placée par Météo-France en vigilance orange « canicule » à compter de demain, dimanche 29 juin à 12h00. Les services de l'État en Île-de-France sont mobilisés pour suivre la situation et limiter les conséquences de ces fortes chaleurs en Ile-de-France.

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a pris la décision, en lien avec Laurent Nuñez, préfet de Police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, de mettre en œuvre les mesures « alerte canicule » de la disposition spécifique ORSEC « gestion sanitaire des vagues de chaleur ». Dans ce cadre, il a demandé aux services de l'État de déployer sur le territoire parisien des actions en direction des publics les plus fragiles. Elles concernent notamment :

- la sensibilisation de l'ensemble des établissements de santé dont les établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
- l'information préventive des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives mais aussi des entreprises et des organisations professionnelles ;
- la mobilisation des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement ou intervenant dans le dispositif de veille sociale ;
- la sensibilisation des maraudes associatives et le renforcement des accueils de jour.

Dans un contexte de fort trafic lié au week-end de départ en vacances, il est également conseillé d'adapter ses déplacements, d'éviter les trajets aux heures les plus chaudes et de prévoir de l'eau en quantité suffisante. Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et le préfet de Police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, recommandent à chacune et chacun d'adopter les bons réflexes :

- boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif,
- > se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour,
- manger en quantité suffisante, éviter l'alcool,
- limiter l'exposition à la chaleur, notamment des personnes les plus vulnérables, en restant en intérieur et en évitant les pratiques sportives durant les heures les plus chaudes.

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris 01 82 52 40 25 / <u>pref-presse@paris.gouv.fr</u>

ARS Île-de-France ars-idf-service-presse@ars.sante.fr

Préfecture de Police ppcom@interieur.gouv.fr